www.galopin74.free.fr

L'Europe va-t-elle prendre le chemin du Maccarthysme à la manière des Etats-Unis voici une cinquantaine d'années ? Tuera-t-on les libertés d'expression et d'organisation -au nom de la démocratie- ?

Le 14 décembre 2005, à Paris, Commission des questions politiques de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a adopté un projet de résolution introduit par Göran Lindblad du Parti Populaire Européen/Démocratie Chrétienne (PPE/DC), intitulé -Nécessité d'une condamnation internationale des crimes des régimes communistes totalitaires–

Ce projet devrait être soumis à la session plénière de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe qui se tiendra du 23 au 27 janvier 2006.

Parmi ceux qui ont approuvé le projet, on trouve des parlementaires de pays qui n'hésitent pas à emprisonner des dirigeants de partis et de mouvements populaires, tout en fermant les yeux sur la restauration de symboles hitlériens et en tolérant l'impunité d'anciens criminels de guerre.

Ce projet ne vise pas à condamner des auteurs d'actes répréhensibles, mais à stigmatiser l'ensemble du mouvement et de l'idéologie communiste qui aurait -partout et à toutes les époques où elle a été mise en œuvre, que ce soit en Europe ou ailleurs, toujours débouché sur une terreur massive, des crimes et des violations des droits de l'homme à grande échelle–

Le projet nie ainsi que l'idéologie et le mouvement communiste font partie de l'histoire du mouvement ouvrier et du progrès social et criminalise une pensée progressiste héritée des Lumières et aspirant au changement social, économique et politique.

Le projet nie aussi le rôle déterminant de l'Union soviétique et du mouvement communiste dans la lutte contre l'horreur nazie. Souvenons-nous des paroles d'Albert Einstein lorsque la machine nazie jusqu'alors invaincue était stoppée à Stalingrad : -Sans la Russie, ces chiens sanguinaires (…) auraient atteint leur but ou, en tout cas, en seraient proches–

La résolution, si elle était votée, conduirait à une histoire officielle de l'URSS et du communisme, paralysant les recherches historiques et empêchant un débat objectif sur le bilan comparatif des systèmes capitalistes et communistes. Elle ouvrirait la voie à une chasse aux sorcières -similaire au maccarthysme des années 1950- contre les chercheurs qui ne se soumettraient pas à cette histoire officielle. Nous devons assurer la liberté de recherche et d'expression des scientifiques contre une version européenne actualisée du maccarthysme.

Criminalisation des pays socialistes et partis communistes actuels

La résolution exige que -les prétendus intérêts nationaux n'empêchent pas (…) de critiquer les régimes communistes totalitaires actuels (…) dans certains pays du monde (…) où des crimes continuent d'y être commis-. En criminalisant ainsi les pays socialistes actuels, ce projet de Résolution prépare les esprits aux agressions militaires, dont les a déjà menacés l'administration Bush à plusieurs reprises.

En critiquant le fait que -des partis communistes soient légaux et encore actifs dans certains pays, alors qu'ils n'ont parfois même pas pris leurs distances par rapport aux crimes commis dans le passé par des régimes communistes totalitaires- le projet prépare la mise hors la loi de ces partis.

Une menace pour l'ensemble du mouvement syndical

Au-delà du communisme, le projet de résolution va jusqu'à criminaliser le concept même de lutte de classe, -utilisée pour justifier les crimes-. De cette manière il menace l'ensemble du mouvement ouvrier et syndical en Europe qui veut s'opposer aujourd'hui aux politiques néo-libérales.

Les populations en Europe de l'Est sont plongées dans une misère inconnue auparavant. Dans toute l'Europe les travailleurs, les jeunes en particulier, s'inquiètent pour leur avenir. Le chômage augmente, des acquis sociaux sont démantelés, les droits démocratiques et syndicaux se trouvent menacés, et les guerres sont réapparues à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Europe (Yougoslavie, Afghanistan, Irak). Pour les initiateurs du projet, -la condamnation des crimes commis joue un rôle important dans l'éducation donnée aux jeunes générations. Une position claire de la communauté internationale sur ce passé pourrait leur servir de référence pour leur action future-. Cette citation révèle qu'une telle stratégie entre dans la logique d'une lutte politique partisane et non pas dans celle de la recherche de la justice. Elle constitue par ailleurs une reconnaissance de la profondeur du rejet populaire des politiques appliquées à l'Europe orientale.

Aujourd'hui les communistes, demain les syndicalistes et les altermondialistes, après-demain…?

Nous, soussignés, appelons les Parlementaires de l'APCE à rejeter fermement ce projet de résolution.

NOM	Prénom	Adresse	Code p.	Ville	E-mail	Signature

A renvoyer à Pierre BOUKHALFA – 2, avenue Pierre Mendès France – 74960 CRAN-GEVRIER